un seul mot à cette absurde assertion de la *Presse* que le Cardinal-vicaire a supprimé dans le catéchisme l'article sur la visite des prisonniers....? Il faut, en vérité, qu'elle ait une confiance sans bornes dans le béotisme de ses lecteurs pour trouver le courage d'imprimer de semblables choses!

Que la *Presse* se déchaîne par des expressions outrageantes contre les hommes que leurs fonctions appellent à la surveillance des prisons, c'était le complément obligé d'un système dont en France les hommes de ce parti donnent le triste spectacle: du moins ne pourra-t-elle pas se plaindre que l'on calomnie ceux dont elle se fait le défenseur, en parlant de leur brutalité et des insultes auxquelles ils se livrent envers leurs gardiens ou envers les autorités: c'est elle qui leur en fait gloire. Mais qu'elle n'ait pas horreur de tracer un tableau de la nature de celui qu'elle présente en finissant, c'est ce qui stupéfie: l'ardente imagination de l'écrivain n'a pas, au reste, été dans la nécessité d'inventer; M. de Girardin s'est facilement trompé de date et de théâtre; il n'a fait que rappeler les actes de quelques uns de ses héros de 179., parmi lesquels Carrier a joué à Nantes le rôle que l'on sait.

M. de Girardin se souvient aussi qu'un autre héros de cette déplorable époque, Barrère, s'adressant à ses agens et leur parlant des prêtres réunis sur les pontons de Rochefort, disait: "*Désolez leur patience..*"

H. GAUTHIER DE CLAUBRY.

Rome, 28 septembre 1851.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 28 NOVEMBRE 1851.

PREMIÈRE PAGE:—Les prisons de Rome: Examen Critique. (Suite et fin.)

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

NOUVELLES D'EUROPE.

DERNIER ARRIVAGE.

Une dépêche télégraphique annonce l'arrivée le 24, à Halifax, de l'*Asia*, parti le 15 de Liverpool. Point de nouvelles intéressantes d'Angleterre.

Kossuth continuait d'être l'objet des ovations populaires. Il a été reçu à Manchester et à Birmingham plus chaleureusement encore qu'à Londres et Southampton.

Les nouvelles parvenues de la Nouvelle-Galles jusqu'au 18 août, annoncent comme fort encourageante l'exploitation des mines de cette contrée tant par rapport à la quantité qu'à la qualité de l'or.

Sydney continue d'être presque dépeuplé par l'absence des habitants rendus aux mines. Chaque semaine dans les villes la recette était de 20 à 25 mille louis. Une escouade armée par le gouvernement a rapporté £10,000 de la région aurifère.

FRANCE.—La nouvelle loi électorale a été perdue le 13 dans l'assemblée nationale, par 375 voix contre 349.

Le télégraphe sous-marin entre l'Angleterre et la France, opère avec régularité; il a servi à transmettre des dépêches relatives aux fonds anglais.

Le prix de la fleur et celui du blé, sur le marché anglais, étaient les mêmes, sauf les qualités supérieures de cette denrée.

IRLANDE.—Le primat d'Irlande a commencé une lutte énergique contre les Francs Maçons à cause de leur opposition à l'Université d'Irlande.

En Allemagne tout est paisible et rien d'important n'a transpiré.

La santé du roi de Hanovre était précaire. On désespérait de ses jours.

ESPAGNE.— Les Cortès étaient occupés à debattre certaines réformes à introduire dans le tarif des douanes.

PORTUGAL.—Les nouvelles de Portugal vont jusqu'au 8 courant. On s'occupait d'élections à Lisbonne.

En France, nonobstant la défaite du ministère, le calme régnait; il parait que la Montagne n'essaiera pas de faire de l'agitation avant l'approche des élections générales, époque à laquelle les forces relatives des partis se mesureront.

CANADA.

Le temps est décidément aux programmes; c'est une raison pour le *Montreal Witness* de nous donner aussi le sien.

"Il y a, dit-il, trois planches qui devraient, dans notre opinion, faire partie de toute plateforme digne de soutenir de bons hommes, par exemple:

1°. La suppression du trafic des boissons enivrantes en vertu de la loi;

2°. La protection du dimanche par une loi;

3°. Mesure préventive contre la propriété ecclésiastique en vertu de la loi.

De ces trois projets, le premier n'atteste point une grande découverte, mais l'idée en est du moins générale, et personne n'aurait à se plaindre de la décision à laquelle en arriverait la législature, dont ce sujet a déjà occupé les discussions. Quant à l'observation régulière du dimanche, le *Witness* tient bon pour en garder le monopole. D'après son habitude de reprocher à une communion religieuse tout entière (c'est-à-dire à la communion catholique *seule*) les inobservances accidentelles de quelqu'un de ses membres, il y aurait à craindre, si la chambre en venait à législater sur la matière, que le *Witness* n'eût plus personne à qui s'en prendre de ces petits malheurs. Quel dommage, en effet, qu'un tel sujet de moins pour les amplications de ces messieurs! Cependant, comme le *Witness* s'est mille fois prononcé contre l'intervention législative dans les choses religieuses (et en dernier lieu contre la loi qui fait de la Toussaint un *dies non* par rapport à l'échéance des billets promissoires) il est à propos de lui signaler en passant cette légere inconséquence.

Nous ne dirons rien pour le moment du louable dessein du *Witness* d'interdire le droit de propriété aux corps religieux; ce sujet est absolument en dehors de son domaine et de sa compétence. Pour ses motifs ils prennent moins leur source dans le bien-être du peuple que dans la haine du *Witness* pour les institutions catholiques et pour le nom canadien français. D'ailleurs, l'histoire qu'il rapporte d'un candidat engagé à soutenir les droits du clergé à cet égard est une pure fabrication. Fût-elle vraie, il n'y aurait aucun mal à l'admettre et nous le ferions volontiers, le droit de la défense étant sacré pour tous. Le *Witness*, dans un autre moment, n'en prêchera pas moins, comme toujours, la confiscation pure et simple des dotations acquises. Mais, sans doute, l'éducation religieuse et sociale des écrivains du *Witness* ne les met point en état de comprendre que l'influence et les progrès de la religion qu'ils jalousent, remontent à une source plus élevée que celle de la propriété foncière. Nous pourrions ajouter:—quelle influence ont donc acquise à vos évêques anglicans de la métropole, *en religion*, les prébendes énormes qu'ils perçoivent et dont la plus minime n'assure pas moins de douze mille louis, annuellement, à son possesseur?—Ceux du *Witness*, moins heureux dans leur propre fortune sur ce sol vierge encore des persécutions religieuses, cherchent à se dédommager par l'appauvrissement de leurs voisins, et de leur position personnelle et de la nullité de leur propagande. Heureusement, les philantropiques procédés de la Réforme sont loin, bien loin en arrière du dix-neuvième siècle!

Avant-hier, à midi précis, eût lieu sur la place du Marché à Foin, la nomination des candidats pour la cité. Après lecture de la proclamation d'usage, il fut procédé à la nomination des candidats suivants: MM. J. Young et A. La Rocque, W. Badgley, P. Devins et L. J. Papineau. Les deux premiers, candidats ministériels, furent inscrits, le premier sur la proposition de M. J.L. Beaudry, secondé par M. Curran, le second sur celle de MM. N. Dumas et C. Dunkin. M. L. J. Papineau, dont la candidature, par suite du refus de M. B. Holmes de le joindre sur l'invitation du parti rouge, se trouve isolée a dû se mettre en scène au ci-devant Maire de Montreal, M. E. R. Fabre, secondé en cette occasion par M. J. J. Day, avocat. MM. Edmonstone et J. Jones proposèrent M. Badgley; puis M. Devins le fut à son tour par l'entremise de MM. B. Devlin et McMahon.

M. J. L. Beaudry formula dans les deux langues des remarques très sensées en faveur de la candidature de l'honorable J. Young en fesant ressortir les talents de ce candidat qui ne doit qu'à ses efforts individuels dans la carrière de l'industrie, sa position indépendante, et qui, pauvre à son point de départ et riche aujourd'hui, offre un exemple de ce qu'est l'activité intelligente par les avantages qu'elle prouve à son possesseur et par les hautes distinctions qu'elle peut lui obtenir. Les paroles de M. Beaudry parurent être bien goûtées de l'auditoire.

M. Young s'adressa lui même à l'assistance et exposa ses vues, ses intentions au sujet des grandes améliorations publiques et réussit, en abrégeant son discours, à se faire entendre des électeurs malgré les interruptions d'un certain nombre de ces individus qui préfèrent trancher sur le mérite d'un programme politique que d'avoir à s'en rendre compte. Le même procédé se répéta à l'encontre de chacun des orateurs qui succédèrent à M. Young, si l'on excepte peut-être M. Papin. MM. Dumas, Dunkin, Edmonstone, Jones, Badgley, Devlin et Fabre ayant pris chacun tour à tour la parole, s'exprimèrent chacun dans le sens qui devait favoriser le candidat dont il avait proposé la nomination. On put voir à la levée des mains, que les adhésions aux candidatures de MM. Young et La Rocque étaient nombreuses, et que celles en faveur des candidatures réunies de MM. Badgley, Papineau et Devins, l'étaient de même. Nous ne saurions dire si la majorité appartint aux adversaires des candidats ministériels. Mais il est difficile d'augurer de l'issue d'une élection diversement contestée par une assemblée préliminaire de ce genre.

Il s'est produit au *poll* un incident qui n'est pas sans importance par rapport à la candidature de M. Papineau. Ce monsieur étant absent et n'y ayant de sa part aucune attestation d'éligibilité, on a objecté à sa mise en nomination comme candidat; le sheriff, sur l'insistation qu'il exprima de passer outre, nonobstant les représentations de M. Cartier, fut mis sous protêt. Les choses en sont demeurées là.

M. Papin annonça au *poll*, sur la foi d'une lettre émanant de M. Papineau, que ce monsieur accepte la candidature que ses partisans de la ville lui ont offerte.

Les journaux anglais de la ville sont presque unanimes dans le bon accueil qu'ils font à M. Badgley à titre de candidat du parti tory. Le droit à des écoles séparées pour toute dénomination religieuse est l'un des énoncés du programme que ce candidat a formulé mercredi sur les hustings. L'équité naturelle étant la seule base de l'égalité religieuse devant la loi, on ne s'étonne point de ce que M. Badgley, homme de savoir et homme de jugement, opine sur cette matière autrement que ne le font les prodigieux éditeurs du *Montreal Witness* et leur cousin du Haut-Canada, M. George Brown.

L'honorable L. J. Papineau, connu pour cette inflexibilité de caractère qui de tout temps lui avait fait prendre en horreur toute idée de pacte avec l'ennemi naturel des Canadiens-Français, le *parti tory*, écrivait le 17 mai 1848, dans l'*Avenir*, des paroles qui justifiaient ce sentiment, à propos d'une petite affaire de circonstance. Il disait:

"Rien ne serait plus compromettant pour un honnête homme, que d'être souvent et hautement louangé par des fripons. Rien ne tendrait à ruiner plus vite la réputation d'intégrité politique, de dévouement à la cause de la justice, de la liberté et des droits du peuple, que de mériter un mot de louange, que d'avoir un second compliment du *Transcript*, "*ou de toute autre section de la presse tory du Bas-Canada*," telle qu'elle a été toute entière, depuis la première page du Mercury, jusqu'à la dernière élucubration du *Courier*. C'est pour déjouer une tactique aussi perfide, c'est pour repousser un éloge aussi offensant, que celui que fait de moi la feuille calomniatrice, le *Transcript*, en publiant que j'ai dit à une députation de concitoyens Irlandais, qu'attendu que l'objet de leur réunion, ne regardait que des pays étrangers, et non le Canada, je n'y voulais prendre aucune part, que je rends compte de l'entrevue que j'ai eue avec eux."

Ces choses étaient dites en 1848 par M. Papineau. En 1851, lorsque nous le voyons, candidat pour la cité, accepter et les compliments du *Montreal Gazette* et l'appui des tories, qu'avons-nous le droit d'en conclure: Que les idées de M. Papineau se sont modifiées, ou que sa *position* politique n'est plus la même?....

Avant-hier, après la nomination des candidats, pendant que la foule s'éloignait des hustings, quelques assommeurs assaillirent à coup de bâton M. Aimé Dorion, avocat, et M. Charles Quevillon, marchand, tandis que tous deux accompagnaient paisiblement un parti respectable d'électeurs favorables à la candidature de M. Papineau. On sent bien l'inutilité des commentaires sur un acte d'une brutalité aussi révoltante. Quelque profonds que soient les dissentiments qui partagent aujourd'hui nos concitoyens sur les intérêts généraux de la politique, ou sur les personnes qu'il s'agit de députer au parlement, nous ne croyons pas qu'il y ait un seul des partis engagés dans la lutte qui veuille, recouri, pour s'assurer un triomphe, à l'argument des voies de fait et à la logique du *shillaly*. Ces violences sont évidemment des actes individuels; mais si le parti qui compte dans ses rangs des hommes capables de les commettre, n'en veut pas être réputé solidaire, c'est à lui d'employer tous ses efforts à maintenir la paix et à sauver du moins l'honneur de la présente lutte électorale.

Les rapporteurs des journaux ne sont pas toujours commodement placés pour accomplir la tâche délicate dont le public exige d'eux l'accomplissement. Les remarques que fait le *Transcript* sur la structure particulière des hustings érigés mercredi sur la place du Marché à Foin, nous ramènent à ce sujet.

"Ce que l'on donnait pour des hustings, dit-il, était un petit échafaud, de 21 pieds sur 12, très convenable et assez vaste pour y ériger une potence, mais parfaitement impropre à l'usage auquel on l'avait destiné. Il n'y avait aucun compartiment, ni une d'estrade sur laquelle le Sheriff lui-même aurait pu se placer. Il n'y avait de dispositions d'aucune sorte à l'égard de la presse—pas un siège, pas un pupitre, et pas de balustrade. Nous n'avons vu de notre vie (nous en avons pourtant vu beaucoup d'autres) un hustings attestant comme celui-là l'oubli de toute règle, et où la profession dont nous sommes membre, ait été traitée avec un aussi froid mépris. Jamais, pas même à Montréal, nous n'avons vu de hustings dépourvus de toute espèce d'appropriations pour les rapporteurs. D'autres officiers rapporteurs, que nous avons vus, avaient réparti l'usage de la plate-forme sur les hustings au moyen de cartes distribuées avec discernement entre les candidats et leurs amis, et en donnant une place au rapporteur de chaque journal."

CIMETIÈRE DES PROTESTANTS A MONTRÉAL.—L'acquisition d'un enclos spacieux pour cet objet vient d'être réalisée; le terrain obtenu du Dr. McCulloch et devant servir de cimetière, est situé dans la vallée du côté nord de la Montagne. La qualité du sol en est très convenable et la beauté du site paraît ne le céder à aucun autre des points environnants. Un chemin très large conduira au cimetière, de la propriété de M. Hall à Ste. Catherine, et la prolongation de la rue Bleury jusqu'à la côte Ste. Catherine le rapprochera davantage de la Cité.

ANTIQUITÉ CANADIENNE.—Un morceau d'antiquité canadienne trouvé au Saguenay par un particulier du nom de Lesueur, a été déposé au bureau du *Quebec Times*; c'est un ciseau de pierre qu'on paraît avoir destiné primitivement à écorcher les animaux tués à la chasse. Des appréciateurs en cette matière pensent que cet instrument est préférable aux couteaux employés de notre temps à un tel usage; mais il a du poids et le tranchant en est extrêmement bien affilé; ce qui dut coûter un grand travail à son possesseur d'autrefois. Les naturels du Saguenay font remonter à des siècles la fabrique de cet ustensile sauvage.

Nouvelles Telegraphiques.

New-York, 22 novembre 1851.

Le paquebot *Star of the West* est arrivé ce matin, ayant à bord 90 des passagers du vaisseau anglais *Unicorn* qui avait désemparé le 9 courant.

HALIFAX, 25 Nov.—Les travaux sur le grand railroad de Québec seront commencés de bon printemps. Cette ville garantit annuellement £5,000 pour couvrir l'intérêt du capital nécessaire pour les compléter.

Boston, 26 nov.—Quatre individus qui se rendaient à bord de l'*Asia* dans un bateau, ont été chavirés dans une bourrasque, et se sont noyés.

CORRESPONDANCE.

L'intempérance renaîtra-t-elle?

Principiis obsta.

M. le Rédacteur,

Après les considérations générales qui établissent la nécessité de maintenir à tout prix, au sein du peuple canadien, la société salutaire et patriotique de la tempérance, il n'est pas moins nécessaire de descendre à ses détails particuliers pour fixer d'avantage l'attention de tous vers cette belle œuvre. D'ailleurs, les choses pressent. Voilà qu'il est connu que tous les amis des auberges et de leur fatal commerce, sont sur pied. D'abord, cette tentative de relever les auberges a été tenue comme secrète: si secrète, que nos bons habitants, en quelques lieux, ne savent pas d'où leur viennent ces maisons de si triste mémoire. Ils ignorent même qu'une loi nouvelle a été passée à cet egard. Ils ont raison, puisqu'elle n'a point encore été publiée, du moins d'une manière suffisante au but que doit avoir toute legislation sage; c'est-à-dire, d'eclairer le peuple sur ses devoirs avant de lui en demander l'exécution.

Or, qui a reçu les imprimés de cette loi? Les conseils municipaux apparemment, puisqu'ils sont deja en pleine exécution de cette loi; et puis, les aubergistes aussi, sans doute, puisqu'ils courent déjà, depuis un certain tems, les côtes et les concessions de plusieurs paroisses en quête des cinquante nous sacramentels. Pourquoi les curés, ces gardiens-nés de la morale et des vrais intérêts du peuple, n'auraient-ils pas, eux aussi, reçu des exemplaires de cette loi? Ils auraient éventé la mèche assurément. Est-ce pour cela que les partisans des auberges ont cru devoir agir comme des affiliés de sociétés secrètes, dans l'ombre et avec le mot d'ordre? Mais, la mèche étant aujourd'hui éventée, que faut-il faire?

D'abord, et messieurs les curés, les premiers, comprendront cette nécessité, avec tous leurs paroissiens influents et de bon jugement, c'est déclarer le peuple tempérant, et de l'empêcher de signer des requêtes pour le rétablissement des auberges; vu que, par là, il forfait d'abord à ses engagements solennels de tempérance, et qu'il attire de nouveau sur sa tête, par la voie la plus directe, le fleau de l'ivrognerie. En second lieu, c'est de présenter aux conseils municipaux autant de contre-requêtes, contre les auberges, qu'il se présentera de requêtes en faveur de ces maisons déplorables. Une majorité a droit d'être respectée; cinquan-

---

—Je suis, avant tout, reprit Arthur un instant après en s'avançant vers le vieillard, un fils respectueux. Votre main, mon père, et ne me parlez pas avec cette voix dure et ce visage sombre.

Le vieillard prit cette main que lui tendait le jeune homme, son front se dérida, et il lui dit avec une expression à la fois attendrie et douloureuse:

—Les guerres civiles ont impitoyablement moissonné notre famille; en 1794 elles ont tué mon père, en 1830 elles ont tué le vôtre. Arthur, les guerres civiles portent malheur au pays et aux familles, et c'est vers elles que vous marcherez sans le savoir.

Puis, ce fut tout; le vieux duc retomba affaissé sans prononcer une autre parole.

Arthur qui avait dans le cœur ces bonnes et saintes traditions du respect de la famille, se pencha sur le fauteuil, et, baisant le front dégarni du vieux gentilhomme:

—Je vous aime et vous respecte, mon père, lui dit-il.

Cette scène avait ému tout le monde; le marquis d'Epernay, attristé de cette scène qu'il avait provoquée, tournait et retournait un journal qu'il tenait à la main; la marquise mettait six morceaux de sucre dans la même tasse de thé.

Cependant, de tout ce qui pouvait survenir le silence était la pire des choses, car le silence est le travail de la pensée.

—Et notre partie d'échecs? dit le marquis tout-à-coup.

Le duc secoua la tête, comme voulant rejeter loin de lui le fardeau douloureux de ses souvenirs, puis il se mit à ranger ses pions et ses cavaliers avec une vivacité fébrile. La marquise avait elle-même apporté le jeu d'échecs quelle avait placé sur un petit guéridon.

Arthur s'éloigna alors du fauteuil de son grand père, et, passant près du général:

—Deux mots, dit-il tout bas en ayant soin de n'être entendu que de celui auquel il s'adressait.

Tous deux allèrent s'asseoir à l'autre extrémité du salon.

—Général, dit Arthur à voix basse, quelqu'étonnement que puisse vous causer ce que je vais vous dire, prenez bien garde que personne ici ne s'aperçoive de rien.

Le général fit un signe de tête affirmatif en se penchant vers le jeune Savernay, pour que celui-ci pût même baisser encore davantage la voix en lui parlant.

—Je me bats demain matin, reprit Arthur.

Le comte d'Epernay ne put retenir un mouvement de surprise.

Arthur lui posa doucement la main sur le bras comme pour lui rappeler sa promesse.

—C'est ma première affaire, ajouta-t-il, et ce doit-être une affaire sérieuse. Par amitié pour mon grand père, par affection peut-être aussi pour moi, voulez-vous, général, me servir de témoin?

—De grand cœur, mon ami... Mais ne pensez-vous pas que des explications loyales de part et d'autre?....

—Je ne le crois pas; demain matin en allant vous prendre je vous raconterai tout ce qui s'est passé.

—A quelle heure?

—A huit heures.

—Je serai prêt, et, je l'espère, nous arrangerons tout cela. Quel est votre second témoin?

—La querelle a eu lieu ce soir, je n'ai eu le temps de voir personne; mais, comme on ne sait pas ce qui peut arriver, j'ai voulu avant tout venir serrer la main du grand-père.

—C'est bien, fit le général en se levant; à propos, en fait d'armes, savez-vous quelque chose?

—Je sais que j'ai du cœur, dit Arthur d'une voix sérieuse.

Un quart d'heure après, Arthur De Savernay sortit.

Il mit à rentrer chez lui deux fois le temps qu'il eût fallu en marchant d'un pas ordinaire; c'est qu'il s'arrêtait souvent pour écouter l'écho tumultueux de ses pensées et les battements de son cœur.

Etrange bizarrerie!.... Des deux événements qui lui étaient arrivés dans la même soirée, le premier était futile, le second était grave. Il ne pensait cependant qu'au premier et oubliait à peu près le second. Le visage de cette femme subitement apparu et subitement disparu sans laisser sa trace, cette voix à peine entendue, ce dernier sourire, ce rôle de chevalier belliqueux que le hasard lui avait donné; n'y avait-il pas là de quoi bouleverser une jeune tête et agiter un cœur de 25 ans? Pourquoi aurait-il aimé cette femme?

On n'aime pas l'oiseau qui passe dans l'air, la feuille que le vent emporte, on s'en souvient tout au plus; voilà tout. Et d'ailleurs cette femme n'était-elle pas seule, à la chaumière? A la chaumière! Arthur savait de longue date quelle était le personnel de ces réunions. Mais la tête et le cœur ont ils le loisir de faire tant de calculs et de raisonnements?

Minuit était sonné quand Arthur rentra chez lui.

Son portier lui remit une lettre. Deux amis de Mathias lui donnaient rendez-vous pour le lendemain à huit heures du matin à Montmartre. Sans cette lettre, il ne se serait peut-être pas souvenu de Mathias.

Tout en montant l'escalier, il froissait dans sa main le papier qu'il venait de recevoir; car ce papier lui rappelait l'impertinence de l'étudiant, sa voix ironique et railleuse et sa grossière brutalité. Il venait de sonner à la porte de son appartement, lorsque celle du vieux Vancelay qui, on le sait, habitait sur le même pallier, s'entrebailla et laissa voir la figure du vieillard.

—Ah! c'est vous, monsieur Arthur, dit-il.

—Pas encore couché M. Vancelay?

—Vous savez que le sommeil et moi ne sommes pas souvent d'accord, répondit le vieux en ouvrant entièrement la porte et en regardant avec une attention toute particulière le jeune étudiant adossé contre le mur. Le portier vous a-t-il remis une lettre que deux amis de M. Mathias ont apportée?

—Ah! ils sont venus eux-mêmes.

—Ils ont même bien recommandé qu'on vous la remît ce soir.

—Vous les avez vus, M. Vancelay?

—J'étais en bas quand ils sont arrivés. Ils ont parlé de rendez-vous, je crois, de... querelle. Ce mauvais sujet de Mathias a encore, j'en suis sûr, fait quelque coup de sa façon.

—Mathias est un impertinent et un butor, dit Arthur d'une voix brève en jetant à terre avec colère la lettre qu'il avait froissée en montant l'escalier, et, comme il fallait en finir par là un jour ou l'autre, je suis enchanté que ce soit tout de suite.

—Comment tout de suite, M. Arthur? est-ce que ce serait vous, par hasard, qui auriez une querelle avec ce Mathias?

—Oui, mon cher M. Vanceley, dit Arthur en souriant, j'ai eu une querelle avec ce grand héros du quartier latin.

—Vanceley releva la tête et regarda avec une douloureuse inquiétude le jeune Savernay dont le visage était éclairé par la lumière qu'il tenait à la main:

—Vous ne parlez pas sérieusement?

—Très sérieusement, mon cher M. Vancelay!

Et, sans rien ajouter de plus, Arthur De Savernay rentra chez lui.

M. Vancelay resta sur le pallier.

—Très sérieusement, murmura-t-il à demi voix; je ne m'étais pas trompé.

(A continuer.)